

Adresse administrative  
IRTS de La Réunion  
1, rue Sully Brunet  
97470 SAINT-BENOÎT  
tél. : 02 62 92 97 94  
plateforme-reunion@  
unaforis.eu

## Actualités UNAFORIS

Membres de la plateforme



### 1) HEPASS : où en est-on ?

Le projet avance.

Cabinet « des idées et des hoës » travaille avec UNAFORIS pour élaborer des scénaris sachant que la définition reviendra à l'Etat **et** AUX REGIONS DGESIP intéressées par le projet

Ce projet va donc nous échapper et ce sont les pouvoirs publics qui vont prendre le relais.

Acte III décentralisation : beaucoup de négociations en cours. Beaucoup de débats autour du texte (cf. intercommunalité etc...) donc c'est plus dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté.

Et là, signes forts / travail social

- . Assises en 2014
- . Formation : expertiser le modèle HEPASS et faire émerger un consensus avec les Régions

↪ avoir une place dans le COFIL national pour la « refondation du travail social »

↪ 2013 servira à préparer 2014 lors d'ateliers régionaux

↪ question de l'expérimentation de la délégation de certification (⚠ essayer d'éviter le risque que l'Etat se désengage simplement) d'où toujours la resituer dans le projet HEPASS.

↪ question de l'engagement d'une concertation sur la FC (on ne forme pas des gens pour 40 ans de carrière)

↪ intérêt sur une valorisation des professions sociales

Au niveau d'UNAFORIS c'est donc être présent sur tous les fronts. La question est dans la période préparatoire aux textes : quand faire valoir sa voix ?

C'est un jeu politique. ⚠ à ne pas interférer dans le jeu des acteurs.

Actuellement contre toute attente bras de fer entre gouvernement et ARF.

↪ période qui vient est donc très importante



- être au COPIL national
- participer activement aux ateliers régionaux

## 2) Scénaris d'HEPASS

Fiche à diffuser – 1 seule

→ Mobiliser les élus (lobbying de repérage à faire)

- ↳ base de données UNAFORIS sera adressée aux représentants territoriaux
- ↳ courrier type à adresser aux différents parlementaires au niveau régional, à leur adresse de permanence parlementaire locale
- ↳ ce même courrier sera adressé aux présidents de groupes et présidents de commissions (Sénat et AN)

→ Choix fait par le COPIL-HEPASS

Plutôt que des scénaris, travailler sur des invariants ou des fondamentaux : « Il n'y aura pas d'HEPASS si » (document en travail).



Toujours se rappeler que nous ne sommes que des forces de propositions que nous défendons.

## 3) Compte-rendu rencontre DGESIP

Rencontre du responsable de la stratégie au niveau de l'enseignement supérieur et du responsable licence.

Bon échange. Liberté de parole.

La DGESIP a précisé le point d'arrêt mis/études infirmières.

On ne peut donc imaginer demain un scénario à l'identique.

Donc le projet HEPASS intéresse notamment dans le cadre de la réforme des universités.

→ Intérêt du projet : pouvoir obtenir le principe de l'expérimentation + la délégation de certification car dès lors université pourra signer une convention avec HEPASS pour le grade de licence

→ DGESIP s'est engagée dans un travail de réflexion sur un cahier des charges hautes écoles

→ Pas d'hostilité du tout sur le projet de la part de la DGESIP

Ont même dit « Mais vous créez des PRES »

Souhaitent continuer à voir UNAFORIS

### Relation DGCS – DGESIP

L'actuel DGESIP est un ancien de la DGCS mais l'interministérialité reste très compliquée.

#### 4) Architecture des formations

Maquette sera présentée d'ici Juin.

A partir du document (note d'étape du 13 avril 2012) et des travaux des commissions il convient de :

- **Expliciter les notions de « certification » et de « parcours »**

Ces notions apparaissent dans le document, mais ces « mots-valise » peuvent être interprétés de différentes manières.

**Certification** : La certification est utilisé pour nommer la nécessité de valider des formations reliées à un diplôme d'état (le sous-groupe sur les formations complémentaires parle « certification de valeur »), par niveau, pour constituer une traçabilité et une reconnaissance d'un parcours de formation.

**Parcours** : Dans le sens commun il renvoie à un « parcours professionnel ». Dans les centres de formation en travail social on en parle le plus souvent en tant que « parcours pédagogique de formation ». Mais, dans les textes qui régissent la formation tout au long de la vie, il s'agit de parcours de formation, au sens d'une succession de modules ou de qualifications visées.

L'UNAFORIS doit, dans le même esprit et à partir du socle commun, des options et des spécialités décrites dans le schéma d'architecture de formation, en y ajoutant éventuellement des approfondissements possibles, être à même de définir des parcours de formation qui seraient toujours sanctionnés par un certificat ou titre.

- ⇒ Renforcerait notre rôle de certificateurs de parcours qualifiants.

- **Décrire les socles de fondamentaux transversaux pour chaque niveau**

Les commissions permanentes de niveau se sont constituées en sous-commission en vue de repenser l'architecture des formations. Il convient d'adopter une démarche commune pour arriver à des résultats utilisables :

- ⇒ Pour chacun des niveaux (V à I) le socle des fondamentaux doit être décrit.
- ⇒ Rédiger chaque compétence à acquérir, avec quel pré-requis et quel niveau de responsabilité.
- ⇒ Les référer à chaque sous-niveau L1, L2, L3, M1, M2 (CEC et indicateurs de Dublin).
- ⇒ Les maquettes ainsi établies par les commissions permanentes seront transmises au comité d'expert pour étude de cohérence.
- ⇒ Le comité des experts examinera ces travaux le 14 mars, en vue d'une présentation au CA pour validation.
- ⇒ Un lien avec le comité de pilotage HEPASS sera établi, pour coordonner les travaux.
- ⇒ La note d'approfondissement validée pourrait être utilisée au sein du réseau, et vis-à-vis des partenaires.

#### **Remarque :**

Un comité scientifique pourrait être envisagé dans l'avenir, lorsque le projet d'HEPASS en lien avec les universités sera plus avancé, pour étayer la pertinence de ces travaux sur l'architecture des formations.

- **Décrire les options et spécialités pour chaque niveau**

- ⇒ Décrire les options et les spécialités, avec des intitulés génériques les qualifiant au bon niveau, afin de bien différencier les deux types de contenus, pour des partenaires extérieurs.
- ⇒ Une réflexion doit être menée la différenciation des spécialités entre domicile et lieu d'exercice ou entre les différents publics.

- **Décrire les mentions**

Plusieurs secteurs connexes au champ social peuvent être intégrés au niveau des mentions : l'animation sociale (Ministère de la jeunesse et du sport), l'insertion professionnelle (ministère du travail) ... etc. Des passerelles sont à construire et décrire de même que les territoires d'intervention communs, en premier lieu l'animation.

Des questions similaires se posent concernant les connexions avec la santé.

## **5) Point sur les travaux en cours dans chaque commission**

- **Niveau V**

- ⇒ **Socle commun entre AVS et AMP** : La sous-commission niveau V est articulée avec le sous-groupe de travail de la CPC (une réunion par mois d'ici fin 2013).
- ⇒ **Dossier AVESCO** : la sous-commission niveau IV avait entamé des travaux sur la question dès novembre 2012. Elle a ainsi pu contribuer à la préparation de l'audition de l'UNAFORIS par le groupe de travail conduit par les deux ministères de l'éducation nationale et des affaires sociales sur le sujet. L'audition a eu lieu le 11/01.
- ⇒ **Diplôme d'assistant familial** : Un sous-groupe s'est réuni pour identifier les besoins d'évolution de ce diplôme.
- ⇒ **positionnement des EFTS sur le niveau V** : Un sous-groupe travaille à l'analyse de la situation au regard de la concurrence.

- **Niveau IV**

Les sous-groupes de travail ont entamé leurs travaux sur :

- ⇒ **les partenariats**,
- ⇒ **le socle commun** : le repérage est en cours,
- ⇒ **l'attractivité des métiers** et des formations,
- ⇒ une enquête a été lancée aux établissements sur les attentes de compétences différenciées,
- ⇒ **les profils des étudiants et stagiaires** qui entrent en formation (ce facilitera l'élaboration d'une stratégie de communication autour du socle de compétences).

- **Niveau III**

- ⇒ **Préparation de la mise en œuvre des ECTS** : le sous-groupe travaille en étroite liaison avec le groupe de travail piloté par la DGCS. Une analyse des résultats d'un questionnaire aux EFTS ayant commencé en 2012 la mise en œuvre des ECTS a été réalisée et transmise à la DGCS et aux adhérents. sur et l'architecture des formations. Une maquette commune de référence pour le cycle fondamental est envisagée à 3 ans (socle commun par semestre) pour une mise en place nationale à l'horizon 2015. Une restitution est à prévoir sur la mise en œuvre des ECTS.
- ⇒ Un axe de travail sur l'attractivité des diplômes est prévu.

- **Niveaux I et II**

Plusieurs sous-commissions travaillent sur :

- ⇒ l'architecture des formations, les spécialités (pilotage, stratégie et conduite de projet) et les durées de formations (en lien avec l'attractivité) ;
- ⇒ les réseaux CAFDES et DEIS ;
- ⇒ les coopérations avec l'université en vue de la délivrance du grade de master ;
- ⇒ la commission est sollicitée pour travailler sur la formation des médiateurs familiaux.

- **CP International**

Parmi les enjeux relevant de cette commission : le positionnement concerté dans les réseaux (quelle représentation l'EASSW, ICSW, etc.), la diffusion de l'information (inventaire et modalités), une veille sur les initiatives locales, la mise en relation sur les sujets fédérateurs (mobilités étudiantes et enseignantes, mise en œuvre de projets internationaux), la lisibilité des formations françaises à l'étranger, la mobilisation du niveau plateforme sur ces questions. Des formations ont été demandées à l'occasion de la biennale.

- ⇒ Une note de cadrage est prévue pour le CA de mai.
- ⇒ Des temps de séminaire ou journées d'échange sont envisagés.

- **CP Formation continue**

Ce champ est purement concurrentiel. Il s'affranchit des territoires. C'est un axe important dans le cadre du projet HEPASS. La commission ne s'est pas encore positionnée clairement sur la définition de la formation continue. Plusieurs entrées sont possibles : coûts, place de la démarche commerciale et de la concurrence, partenariats, formateurs permanents et occasionnels etc.

- ⇒ L'idée est avancée de centrer la commission prioritairement sur le non diplômant.

Les objectifs de la commission sont les suivants : Veille effective sur les opportunités, observatoire des besoins, développement d'une offre coordonnée, ingénierie globale, développement de la réactivité.

- ⇒ L'idée d'un label de formation continue UNAFORIS est avancée.
- ⇒ Concernant les appels d'offre, les références théoriques des institutions sont demandées. Or, aujourd'hui, ce sont les CV des personnes qui constituent les références. La CP pourrait à terme répondre au niveau national à des appels à projets.

- **CP Recherche**

Un état des lieux est en préparation, qui sera animé auprès de chaque plateforme régionale par des membres de la commission. Un point plus précis sera fait lors du prochain comité d'experts.

## **6) Sujets transversaux à travailler par le comité des experts**

- **Choix d'admission post-bac**

Un rdv est prévu pour le 6 février à la DGESIP à ce sujet. Le dispositif pose la question des rythmes et modes de gestion de l'admissibilité. L'initiative pourrait avoir un réel impact en termes de d'attractivité mais peut aussi s'avérer lourde à gérer (augmentation du nombre d'inscrits aléatoires du fait de plusieurs choix initiaux, dates des épreuves d'admission à revoir).

- ⇒ Une note d'information sur ce processus permettra aux plateformes ou centres qui le souhaitent d'utiliser cette modalité.

- **L'accompagnement des personnes en situation de handicap**

L'UNAFORIS a répondu à plusieurs sollicitations ces derniers mois : Déclaration commune avec la FEGAPEI, projet de formation pour les formateurs, propositions dans le cadre du plan autisme, accès des personnes handicapées aux soins, formation AVESCO, etc.

- ⇒ Le comité des experts sera consulté sur les suites à donner à ces sujets.



- **La FOAD**

C'est un enjeu majeur pour la formation continue à aborder aux niveaux stratégique et technique.

- ⇒ Repérer des initiatives d'acteurs sur des objets précis, etc.
- ⇒ Introduire le débat général avec l'apport d'un spécialiste extérieur (fédération de la FOAD) ?

- **L'alternance intégrative et les stages**

Le comité des experts devrait s'emparer de cette question, qui comprend plusieurs niveaux de questionnement : sites qualifiants (rapport au terrain, en quoi les sites sont ils apprenants ?..), durée des stages, gratification, etc.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour les niveaux 3.

- ⇒ Inviter Chantal Cornier au comité des experts avant de soumettre la question à l'ODJ du CA
- ⇒ Prendre connaissance du rapport du CEREQ à la CPC sur l'alternance intégrative

- **Les liens avec HEPASS**

Le chantier HEPASS et celui portant sur l'architecture doivent être mis en cohérence. Des connexions sont à envisager avec le comité des experts, notamment concernant le questionnement concernant le profil et la qualification des enseignants.

- **Les emplois d'avenir**

Jacques Fraisse, Paul Heulin, Chantal Cervera et Jenny Antoine vont travailler à répondre très rapidement à la sollicitation d'UNIFAF. Une proposition doit être envoyée pour la fin de la première semaine de février.

- **Comité de pilotage de l'évaluation des diplômes**

UNAFORIS doit mandater des personnes ayant une vision globale et stratégique inter-niveaux. Il serait préférable de mandater une personne par niveau. Des contacts seront pris en ce sens très rapidement.